

Groupe de référence académique

DE L'ORDRE DES INFIRMIÈRES ET INFIRMIERS DE L'ONTARIO

Nouvelles à utiliser : Juin 2026

Approbation de programme

Lors de la réunion de juin, le Conseil de l'OIIO a approuvé tous les programmes débutants en fonction de leurs examens annuels et complets récents. Veuillez nous contacter à l'adresse education@cnomail.org si vous n'avez pas reçu de notification concernant le statut d'approbation de votre programme à l'issue de la réunion du Conseil ou si les coordonnées des personnes à contacter pour votre programme ont changé.

La liste des programmes de soins infirmiers approuvés est disponible sur notre [site Web](#). À titre de rappel, si vous prévoyez des changements à votre programme de soins infirmiers existant ou si vous souhaitez commencer un nouveau programme, veuillez nous contacter à l'adresse education@cnomail.org pour commencer le processus d'approbation de programme préliminaire, au moins un an avant le début des changements de programme.

Examens d'inscription

L'OIIO a récemment partagé les rapports d'examen REx-PN et NCLEX-RN du T1 2026. Si les programmes universitaires ont de la difficulté à accéder à ces rapports d'examen ou souhaitent parler à une consultante ou un consultant en éducation au sujet de vos résultats d'examen, veuillez nous contacter à l'adresse education@cnomail.org.

Nouvel outil éducatif – Médias sociaux : réfléchissez avant de publier

L'OIIO a publié un nouvel outil éducatif intitulé [Médias sociaux : réfléchissez avant de publier](#) destiné à aider les infirmières et les infirmiers à assumer leurs responsabilités professionnelles dans l'environnement numérique actuel.

Les médias sociaux offrent la possibilité de partager des connaissances, de militer en faveur du changement et de créer des liens avec d'autres personnes, mais ils s'accompagnent également d'importantes responsabilités professionnelles. Cet outil souligne comment la présence en ligne d'une infirmière ou d'un infirmier, à titre personnel ou professionnel, reflète son engagement en faveur d'un exercice sûr, éthique et respectueux. Grâce à des conseils pratiques et à des questions de réflexion, cet outil aide les infirmières et les infirmiers à :

- comprendre les principaux éléments à prendre en compte lors de l'utilisation des médias sociaux
- adapter leurs activités en ligne aux normes d'exercice et aux attentes professionnelles de l'OIIO

- renforcer leur capacité à prendre des décisions réfléchies et responsables avant de publier du contenu.

Ce nouvel outil soutient davantage la mise en pratique par les infirmières et les infirmiers grâce à des scénarios concrets et à des stratégies visant à promouvoir une utilisation sûre et éthique des médias sociaux dans leur exercice.

Projet national de révision des compétences de niveau débutant pour les IA et les IAA

Au niveau national, les compétences de niveau débutant des infirmières autorisées et des infirmiers autorisés (IA), ainsi que des infirmières auxiliaires autorisées et des infirmiers auxiliaires autorisés (IAA), font l'objet d'une révision prévue tous les cinq ans menée par le Conseil canadien des organismes de réglementation de la profession infirmière (CCORPI) et le Conseil canadien de réglementation des soins infirmiers auxiliaires (CCRSIA), avec le soutien de toutes les juridictions et la coordination d'un cabinet de consultation externe.

L'enquête nationale de validation des compétences de niveau débutant, qui s'est déroulée en avril dans toutes les provinces et tous les territoires du Canada, a constitué une étape importante du processus de révision. Les infirmières et les infirmiers ont été invités à participer à cette enquête afin de valider les mises à jour proposées concernant les compétences des infirmières et infirmiers autorisés (IA) et des infirmières et infirmiers auxiliaires autorisés (IAA), contribuant ainsi à définir la manière dont les futurs professionnels de la santé seront formés pour prodiguer des soins sécuritaires et de qualité en Ontario et partout au pays. À l'échelle nationale, 25 761 IA et IAA ont répondu à l'enquête. Le taux de réponse moyen s'est élevé à 44,2 %. En Ontario, environ 11 245 IA et IAA ont répondu à l'enquête et ont fait part de leurs commentaires et de leurs réflexions sur les révisions proposées.

Au cours des prochaines semaines, les comités directeurs nationaux examineront les résultats de l'enquête et formuleront leurs recommandations finales alors que le projet s'achemine vers la finalisation des compétences de niveau débutant mises à jour pour les IA et les IAA. Veuillez rester à l'affût des mises à jour!

La classification unique des IP entrera en vigueur le 1^{er} juillet 2026

À compter du 1^{er} juillet 2026, l'OIIO passera à une classification unique d'infirmières praticiennes et d'infirmiers praticiens (IP) en Ontario. Cela signifie que les IP actuellement inscrits en Ontario et titulaires d'un certificat d'inscription en tant qu'IP – Adultes, IP – Pédiatrie et IP – Soins de santé primaires passeront automatiquement à une classification unique (en tant qu'IP) sans avoir à suivre de formation complémentaire, à passer d'examen ou à suivre de formation. Les IP peuvent continuer et continueront à prodiguer des soins à leurs patients actuels et dans le cadre de leurs champs d'application actuels. L'élimination de l'exigence d'un certificat lié à une population permettra aux IA, au besoin, de travailler avec plus de souplesse, ce qui pourrait améliorer l'accès des patients à des professionnelles et professionnels de la santé qualifiés.

En avril 2026, l'OIIO a organisé un webinaire virtuel consacré à la classification unique des IP. L'[enregistrement](#) est désormais accessible (en anglais) à toutes les personnes intéressées qui n'ont pas pu y assister. Afin d'accompagner les IP dans la transition vers une classification unique, l'OIIO a également élaboré et mis en ligne de nouvelles ressources d'assurance de la qualité pour les IP, notamment plusieurs nouveaux exemples de plans de formation que les IP peuvent utiliser pour étendre leur exercice à de nouveaux contextes ou à de nouvelles populations de patients.

Pour en savoir plus sur le projet national de réglementation des IP, rejoignez-nous pour une Pause-café le 8 juillet 2026 et consultez la [page Web de l'OIIO](#) qui présente les grandes lignes de ce projet national, ses étapes clés, les possibilités de participation et la foire aux questions.

Le saviez-vous?

L'équipe d'éducation de l'OIIO soutient les universitaires en offrant des présentations sur la réglementation de la profession infirmière, les normes d'exercice de la profession d'infirmière ou d'infirmier et le contenu éducatif connexe pour les étudiants. Si votre organisation souhaite organiser une présentation virtuelle ou en personne, veuillez contacter l'équipe de formation à education@cnomail.org pour plus d'informations.

Mises à jour du Conseil

Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter notre site Web : [Procès-verbal des réunions du Conseil](#).

Veuillez partager cette mise à jour avec d'autres éducateurs en soins infirmiers de votre école.